

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Amy Durepos	Numéro de permis 2014947	Date d'inspection Le 28 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie les p'tits amis de Amy		Numéro de téléphone (506) 475-5080	
Adresse 7 rue Harry DSL de Grand-Sault/Falls NB E3Z 0A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (ii) la vérification auprès du ministère du Développement social.	24(1)(d)(ii)	06 juin 2025	
Commentaires : La vérification auprès du ministère du Développement social pour la personne associée a été faite en juillet 2024. La copie doit être imprimée et ajoutée au dossier.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Inspection de renouvellement fait le 28 mai 2025. Le ratio est respecté lors de ma visite. Les enfants d'âge scolaire arrivent plus tard dans l'après-midi. J'observe les collations et le dîner, des jeux libres, des périodes de jeux extérieurs ainsi que la sieste des enfants. Le parc est aussi observé. Lors de ma visite, nous discutons de la demande de renouvellement. Les documents ont été envoyés, mais il reste quelques éléments. Les heures de développement ont été complétées.</p>
--

original signé par  
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 mai 2025

Date

original signé par  
Amy Durepos

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 mai 2025

Date